

Sur convocation du Maire en date du 21 avril 2016, les membres du conseil municipal se sont réunis le 28 avril 2016 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRÉ, Marie-Odile DEFREERE-MILLER, Sandra DRILLET, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

SONT EXCUSES : Robert LAURAIN qui a donné pouvoir à Frédéric CHAMPAGNE ; Nathalie DRON qui a donné pouvoir à Marie-Odile DEFREERE-MILLER

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Frédéric CHAMPAGNE

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation dernier conseil municipal en date du 31 mars 2016

Le dernier conseil municipal est approuvé ainsi que les délibérations qui s'y rattachent.
Le Maire aborde le second point de l'ordre du jour.

Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption

La commune n'exerce pas son droit de préemption pour les 3 biens suivants :

Un garage individuel, 135 rue des Cyprès, vendu par Mr et Mme PATENAY Aimé à Mr et Mme LEVEQUE Jean-Claude

Une maison, 375 rue d'Epinal, vendue par Mr GAULARD Mickaël à Mr BENIER Laurent domicilié à Arches

Une maison, 407 rue de la Gare, vendue par les conjoints GERARDIN à Mme Isabelle PERRIN de Les Forges

Point n°3 : Décision modificative budget Forêt

Suite à plusieurs observations de la Trésorerie concernant la reprise des résultats dans le budget Forêt, il convient de prendre une DM car les résultats sont erronés.

La DM portera sur les articles suivants :

001 (solde d'exécution d'investissement reporté) : - 4.581,23 €

023 (virement section d'investissement) : - 18.124,10 €

2117 (Bois, forêt) : - 13.542,87 €

002 (excédent antérieur reporté fonctionnement) : - 18.124,10 €

021 (virement de la section de fonctionnement) : - 18.124,10 €

Ce qui est accepté à l'unanimité du Conseil Municipal.

Suite à cela, la délibération d'affectation des résultats sera comme suit :

1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 13.069,98 €

001 (dépenses d'investissement) : 8.488,75 €

002 (recettes de fonctionnement) : 30.677,96 €

Ce que le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Point n°4 : Participation financière au SMIC

0,48 €/habitant + 50 € de droit d'adhésion soit 800,72 € pour 2016.

Cette participation sera budgétisée.

Le Conseil Municipal accepte cette participation.

Point n°5 : Nouvelles adhésions au SMIC

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour l'adhésion des communes de Beaufremont, Harmonville, Frapelle et la Communauté de Communes du Pays de Mirecourt.

Point n°6 : Adhésion au SDANC

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Mirecourt : 31 communes dont une majorité était déjà adhérentes au SDANC.

Point n°7 : Compte rendu conseil d'école maternelle

Mme MELI Renelle en fait la lecture.

Accord pour l'achat d'un ordinateur pour la direction, d'un scanner, de deux lecteurs CD et d'un vidéoprojecteur, de trois lampes de poche. Il est demandé une étagère de rangement pour la classe de petite section, de peindre des jeux type marelle dans la cour, déplacement du chalet, installation d'un récupérateur d'eau pour le jardinage, mettre de l'enrobé à la place de l'herbe et des grilles de protection au pied des arbres. Le disjoncteur est dans la cave mais dans le PPMS il est demandé la possibilité de couper l'électricité depuis les salles de classe. Les enseignants donnent leur ressenti sur les NAP car les enfants ont du mal à faire la différence avec le temps scolaire. Problème récurrent du chauffage dans la classe de petite section (trop chaud).

Point n°8 : Compte rendu conseil d'école élémentaire

Claudine JOFFROY en fait la lecture.

Un exercice de confinement a eu lieu le 15 décembre 2015 et n'appelle à aucune observation particulière si ce n'est que lorsque l'électricité est coupée, le téléphone ne fonctionne plus. Du matériel de nettoyage a été mis à la disposition des enseignants. Les étagères de la classe de Mme STEUDLE ont été faites ainsi que la cloison du bureau et les rideaux de toutes les classes seront changés. Revoir le problème des tables et des chaises dans la classe de Mme STEUDLE, les marquages de jeux dans la cour seront faits dès lors que la directrice donnera les modèles. Une porte devrait être montée dans la classe de Mme BLAISING.

Intervention de la Directrice : explication est donnée sur la nécessité d'avoir un vidéoprojecteur dans chaque classe. 4 vidéoprojecteurs seront donc achetés et les frais pour les manuels à changer seront diminués d'autant.

Point n°9 : Soutien à l'investissement local

Suite à la réunion de conseil municipal du 18 mars 2016 et à la demande de subvention sollicitée, la Préfecture des Vosges nous informe que les travaux de la rue de Mirecourt ne sont pas éligibles à cette subvention. Un rendez-vous a été sollicité auprès des services gérant ce soutien à l'investissement.

Informations et questions diverses

NAP : Le PEDT est valable 3 ans, les activités proposées sont de qualité, la participation par enfant doit être plus élevée. Une proposition à 25 € au lieu des 5 € actuels est faite. Le comité de pilotage se réunira avec les élus le 19 mai à 20h30.

Installation d'un pylône à l'Homme Mort : une deuxième société a contacté la commune pour l'installation éventuelle d'un pylône pour y mettre des antennes. A suivre !

Produit des amendes de police : cette demande de subvention pour la rue de Mirecourt est en cours d'examen auprès du Département.

Commémoration du centenaire de la bataille de Verdun : le 29 mai, le Président de la République et la Chancelière d'Allemagne présideront la cérémonie internationale du centenaire de la bataille de Verdun à la nécropole de Douaumont. Une cérémonie commémorative est organisée aussi dans notre commune. Rendez-vous est donné à 11h15 au monument aux Morts.

Cérémonie du 8 Mai : Messe à Domèvre sur Avière à 10h, 11h15 au monument aux Morts

Fête des Mères : le 28 mai à 17h à la Salle des Fêtes

Un site éolien sera créé sur la commune de Ville sur Illon (5 aérogénérateurs) et de Harol (1 aérogénérateur).

Poubelle de la Maison Polyvalente incendiée : le 9 avril, un feu de poubelle à la Maison Polyvalente s'est déclaré. Le conteneur a brûlé, la façade est noircie et la descente de chéneau est fondue. Des devis ont été demandés à diverses entreprises.

Commerce ambulant : « Au régal » demande l'autorisation de s'installer sur la Place de la Fête le dimanche de 17h à 20h pour y vendre des galettes et des crêpes bretonnes.

Fête de Mazeley : le 15 mai

Marché communal : reprise le 30 avril après midi

Judo : assemblée générale le 29 avril

Réunion sur les NAP à Chantraine le 11 mai avec la CAE

Conférence sur les Vosges Napoléoniennes le 10 septembre de 14h30 à 16h30 à la salle des fêtes

Le dossier « Zones humides » est en cours

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 9 juin à 20h30

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h45.